

LETTRÉ DEPUIS NOS MUNICIPALITÉS POUR UNE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Pour que des transitions germent des rébellions



Document élaboré dans le cadre du I Congrès International d'Économie Sociale et Solidaire, célébré à Saragosse, du 27 au 29 novembre 2014, convoqué par la Red Estatal de Economía Social y Solidaria (Réseau National d'Economie Sociale et Solidaire), pendant une table ronde composée d'organisations, réseaux, agents politiques et sociaux avec une grande expérience dans le domaine de la souveraineté alimentaire.

POURQUOI SEMER DES REBELLIONS

Nous vivons une époque de barbaries. Les politiques néolibérales et les élites qui les promeuvent favorisent la marginalisation sociale, l'appauvrissement économique et politique et la destruction des peuples, des cultures, des sources de revenus et des paysages. Ce n'est pas l'endroit -et nous ne voulons pas que ça le soit- pour décrire de telles atrocités. Parce que ce c'est aussi le temps où un nouvel ordre social est protagoniste. Généreux et conscient, il est en train de semer des rébellions.

Des rébellions différentes et interconnectées confluent sur un même point: mettre les soins au vivant au centre de nos valeurs, et par la même, de nos pratiques. Ce sont des rébellions qui sont contagieuses dans la proximité, qui enthousiasment depuis le commun, qui se libèrent, depuis les bases, de ce monde impossible.

Elles nous apprennent à construire des zones libres de capitalisme et de patriarcat, en embrassant la coopération, l'appui mutuel, l'égalité et le respect à une nature à laquelle nous faisons part. Dans ces rébellions, il n'y a pas de place pour les économies pensées depuis la logique de l'accumulation, mais il y en a pour les économies sociales et solidaires. Ici, l'alimentation, et donc, l'agriculture, n'est pas considérée comme un business, ici, nous pensons les agricultures qui soutiennent notre vie et celle des territoires.

2_ LETTRE DEPUIS NOS MUNICIPALITÉS POUR UNE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

POUR UN MUNICIPALISME TRANSFORMATEUR

Ceux qui défendons ces principes, nous croyons en un municipalisme transformateur, qui amplifie l'autogouvernement et la participation au sein des institutions actuelles, et les ouvre au-delà. Un municipalisme qui peut, et qui doit, appuyer la transition d'un modèle d'agriculture capitaliste et d'une alimentation globalisée vers la souveraineté alimentaire, depuis la revalorisation des critères sociaux, environnementaux et de proximité.

Nous défendons les espaces locaux (municipaux) en tant que lieux de transformation pour, du bas vers le haut, initier des chemins vers la souveraineté alimentaire.

Face aux prochaines élections municipales, nous présentons un ensemble de propositions et réflexions sur comment aborder, depuis le local, les actions acheminées à promouvoir la souveraineté alimentaire. Elles sont formulées depuis les différents espaces dans lesquels se définissent les objectifs et propositions pour y accéder. Il n'y a pas de recettes. Son esprit est celui d'un document qui génère, accompagne ou facilite des réflexions dans les agoras de chaque territoire.

Nous partons du besoin d'aborder, de façon holistique, le système agroalimentaire de la municipalité, en tenant en compte les dimensions sociales (environnement, santé, culture, patrimoine, emploi, égalité, éducation, etc.) ainsi que les verticales de la filière (production, transformation, stockage, distribution, transport, consommation, gestion des résidus) ainsi que du besoin de le concevoir dans un contexte global.

Pour que des rebellions germent des transitions.

MESURES À APLIQUER DEPUIS LES INSTITUTIONS LOCALES

Dans le domaine de la gouvernance alimentaire:

Nous défendons le besoin de penser de nouveaux systèmes agroalimentaires, et ce depuis et pour la citoyenneté. Il est indispensable que des voies pour la participation, la délibération et la décision sur les stratégies alimentaires municipales soient établies et qu'elles fonctionnent de façon transparente et démocratique.

Dans ce sens, les mesures à appliquer pourraient être:

1. Création de Conseils Agroalimentaires, en tant qu'espaces où l'administration, la société civile et les acteurs intéressés participent et

au sein desquels sont définies les stratégies à développer par la municipalité ainsi que celles qui garantissent leur application.

2. Réaliser une action politique qui favorise la socialisation et la gestion collective des biens et services publics à travers de nouvelles normatives.
3. Rédaction de plans, figures de gestion du territoire et des accords de garde du territoire participatifs, pour protéger le patrimoine naturel et promouvoir les bonnes pratiques agricoles. Ils doivent impliquer dans le processus, les agents locaux ainsi que le personnel technique et de recherche intéressés.
4. Pour tout ceci, il est indispensable de compter avec l'action et le point de vue des organisations de base, en tant que figures de la gestion sociale et durable du territoire, ainsi que de chercher la coopération avec d'autre municipalités et former part de réseaux municipalistes (par exemple pour générer des synergies entre les Parcs Agricoles, la cogestion des ressources naturelles, les échanges de produits, etc.).

Dans le domaine de la protection et gestion des territoires:

Nous voulons des noyaux urbains intégrés dans le territoire, conscients des caractéristiques et de la valeur identitaire du paysage et des éléments qui y sont associés. Il est donc important d'assurer une gestion correcte des usages sociaux du territoire. Celle-ci doit chercher l'équilibre entre les espaces de production alimentaire et les espaces naturels.

Quelques mesures qui le favoriseraient pourraient être:

1. Actualiser, ouvrir ou réaliser des études et analyses du territoire sur la base des recensements agricoles, de la cartographie des changements d'usage, du cadastre, etc, de façon à définir, délimiter et protéger le paysage agraire, ainsi que ses éléments patrimoniaux.
2. Des figures telles que les Parcs Agraires municipaux, accompagnés de Plans de Gestion et d'animation de l'agriculture de proximité. Ils seront construits sur des actions concrètes et compteront avec des budgets annuels.
3. Assurer la gestion collective des biens communaux avec les réglementations nécessaires.
4. Crée des ordonnances pour les sols agricoles, dans le but de tirer parti pour la production agroécologique, des terres agraires publiques ou privées, infra-utilisées,
5. Promouvoir des jardins potagers pour la consommation propre et des jardins alimentaires dans des terrains abandonnés, des parcs et jardins de la municipalité, pourvus d'infrastructures municipales et gérés par la collectivité



6. Promouvoir la création de zones de port de pêche près des centres côtiers des municipalités, de façon à favoriser la mise en place de points de vente directe et une meilleure insertion des activités liées à la pêche dans la vie de la municipalité.

Dans le domaine de l'animation du secteur agroalimentaire:

Les politiques municipales qui favorisent que plus de personnes vivent en milieu rural, actuellement très dépeuplé, doivent être prioritaires. C'est essentiel. Elles doivent favoriser l'animation du tissu économique du secteur primaire (agricole, sylvicole, pastoral et pêcher) et des industries dérivées (produits secondaires, services, etc) qui établissent des critères agroécologiques et de l'économie sociale et solidaire, avec une mention spéciale pour la viabilité des fermes déjà établies et pour la création d'emploi dirigé aux femmes, jeunes, personnes sans emploi et celles avec une diversité fonctionnelle.

Cet objectif peut être atteint moyennant:

1. L'offre de programmes municipaux ou supra-municipaux de formation en pratiques agroécologiques, création et gestion de coopératives et entités de l'économie sociale et solidaire, appuis des circuits courts de commercialisation, de la transformation agroalimentaire, de la réglementation sanitaire, etc.
2. La promotion du recrutement d'agents pour l'emploi et le développement local par la promotion, la mise en place et l'accompagnement de politiques d'emploi actives, en relation avec le secteur agroalimentaire.
3. En facilitant le travail rémunéré des femmes dans le secteur en adaptant les machines et outils, et en adoptant des mesures de conciliation familiale et professionnelle, en priorisant leur accès à la terre, ou, par exemple, en prêtant conseil sur la loi de possession partagée des exploitations agricoles
4. La mise en marche de lignes de financement, de subventions publiques et des réductions tarifaires pour appuyer les initiatives de production agroécologique de proximité, les transitions de pratiques conventionnelles vers des pratiques biologiques, etc.
5. En facilitant l'installation des jeunes dans le secteur, avec des programmes de formation, grâce à la cession provisoire de logements, l'accès à des ressources productives, etc.
6. La promotion de la création d'entreprises publiques de production primaire et de services (gestion des résidus, transformation agroalimentaire, gestion forestière, etc.) et la cession ou conditionnement d'infrastructures municipales ou supra-municipales pour un usage public (moulins à huile, abattoirs, espaces de coworking, centres logistiques, ateliers de transformations, cuisines).



Dans le domaine de la gestion des ressources productives:

Les ressources productives dont dispose la municipalité doivent assurer les bases de l'organisation du nouveau système agroalimentaire. Et pour cela, il faudra tenir en compte, comme ça a déjà été mentionné, les caractéristiques du territoire et les formes de gestion et d'organisation du territoire les plus appropriées pour que s'installe un équilibre entre l'usage social et la conservation du patrimoine naturel. Une fois ces éléments définis, il faudra garantir un accès, juste et durable, aux ressources productives (terre, eau, semences), qui priorise la gestion collective et communale. Avec, par exemple:

1. La création de bancs, fonds ou autres figures de gestion, du foncier public ou privé, pour faciliter l'accès à la terre, tout en générant des mécanismes qui favorisent son échange et évitent le marché spéculatif.
2. La promotion ou l'appui de bancs de semences et de foires/salons d'échange, ainsi que des accords avec des centres de recherche pour la conservation de la diversité génétique associée à l'agriculture et l'élevage.
3. En relation avec les pratiques de production, la promotion de la connaissance de l'agroécologie à partir de la récupération des savoirs locaux.
4. La promotion d'un bon usage de l'eau grâce à des conseils, une formation et des aides publiques qui permettront d'améliorer les systèmes d'irrigation dans le sens d'une meilleure efficience et d'un usage adapté aux caractéristiques du territoire, tout en conservant les infrastructures traditionnelles.
5. Tout en étant également conscients du besoin de défendre les municipalités face aux menaces qui pèsent sur leurs ressources naturelles, avec des déclarations de territoires libres de fracking et d'organismes génétiquement modifiés, par exemple, obtenues grâce à une motion municipale qui fera l'objet d'un suivi.

Dans le domaine de la commercialisation et d'un consommation de proximité:

Nous désirons compter sur un tissu agricole qui soutienne nos municipalités avec des aliments agroécologiques sur la base de circuits et chaînes de commercialisation différents de ceux de l'économie capitaliste. Ces circuits doivent avoir des répercussions positives sur l'économie locale. Ils doivent s'intégrer et contribuer à la consolidation du Marché Social, d'un réseau de production, distribution et de consommation de biens et services construit sur des critères éthiques, démocratiques, écologiques et solidaires, constitué par des entreprises et des organisations de l'économie sociale et solidaire, ainsi que par les consommateurs.

Nous proposons pour cela :



6 _ LETTRE DEPUIS NOS MUNICIPALITÉS POUR UNE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

1. Renforcer, dans la restauration collective, les achats publics d'aliments agroécologiques, de proximité et issus de commerce équitable, grâce aux spécifications techniques des appels d'offres.
2. Relancer les marchés de vente directe, foires, salons et autre formes de commercialisation d'aliments biologiques, de proximité et issus du commerce équitable, et faciliter la création de groupes de consommateurs, grâce à la cession d'espaces logistiques, par exemple.
3. Lancement de campagnes d'information et de sensibilisation pour améliorer les connaissances de ces chaînes de commercialisation des produits locaux agroécologiques, et promouvoir leur consommation.
4. Pour les municipalités qui disposent de centrales d'achat, de marché municipaux, établir des critères techniques et politiques qui appuient avec décision la commercialisation d'aliments de proximité et agroécologiques.
5. Limiter la publicité, dans les supports municipaux, qui véhicule des messages relatifs à l'alimentation, qui peuvent être remis en question d'un point de vue éthique ou de la santé.
6. Établir ou appuyer des mécanismes de certification participative pour les produits locaux produits selon des critères agroécologiques, à niveau municipal ou supra-municipal
7. Et, dans tous les scénarios de commercialisation, appuyer la vente des produits locaux agroécologiques, avec des stratégies pour les rendre visibles, telles que des étiquettes spécifiques pour les différentier.

Dans le domaine du changement culturel:

Pour que les changements de pratiques que nous proposons soient complétés, maintenus et enrichis, ceux-ci doivent être accompagnés d'un changement de valeurs. Nous nous référons par là, aux valeurs d'une société patriarcale, consumériste et individualiste, qui se reflète, dans le secteur qui nous occupe, dans une basse valorisation du rural, dans l'assimilation et la réduction de l'alimentation à un bien de consommation sans plus, et dans l'instrumentalisation de la nature, ainsi que dans une capacité de participation et de coopération limitée, qui limite les actions de base nécessaires. Pour stimuler ces changements, l'engagement des gouvernements locaux est important. Quelquesunes des mesures qui pourraient être tenues en compte sont :

1. Revaloriser, dans la société en général, le rôle des personnes du secteur primaire, spécialement des agriculteurs et agricultrices. Leur donner la parole dans des espaces de débat et de formation, tels que des centres éducatifs, des séminaires ou des ateliers organisés dans la municipalité ; compter sur eux en tant que conseillers pour les projets de jardins potagers et/ou de cantines scolaires, bio ; favoriser l'échange inter-générations et mettre en valeur les connaissances traditionnelles. Les espaces formatifs dont le leadership est assumé par des femmes, doivent également être priorisés.
2. Réaliser des actions spécifiquement dirigées à revaloriser le rôle de l'alimentation dans notre santé, notre culture et notre économie, depuis la perspective de la valeur politique que supposent les soins et la reproduction de la vie.
3. Toutes les propositions transformatrices doivent obligatoirement être accompagnées de politiques pour l'équité entre les genres, mais plus spécialement celles qui ont des objectifs éducatifs telles que des campagnes ou des activités de formation.
4. Promouvoir une relation de respect et de réciprocité avec la nature dont nous formons part, par des activités de formation sur des sujets tels que, par exemple, le réchauffement climatique, l'abus de pesticides ou d'engrais chimiques en agriculture.
5. Organiser des campagnes pour stimuler la participation citoyenne, la formation pratique en fonctionnement des groupes, en communication, coopération, prise de décisions collectives, etc.

Les organisations qui ont collaboré à l'écriture de la lettre:

- Plataforma Rural
- Coordinadora Europea de Vía Campesina
- Ecologistas en Acción
- Amigos de la Tierra, Comunidad de Madrid
- Centro de Estudios Rurales y de Agricultura Internacional (CERAI)
- Instituto de Sociología y Estudios Campesinos (ISEC) de la Universidad de Córdoba
- Grupo de investigación Paisaje y Territorio en España y América Latina, Universidad Autónoma de Madrid
- Cardiff University, Reino Unido
- UNED
- Plataforma por la Huerta Zaragozana
- Proyecto Agros
- Red TERRAE
- Revista Soberanía Alimentaria, Biodiversidad y Culturas
- FUHEM
- Emaús
- Ingeniería Sin Fronteras de Valencia
- Parque Agroecológico Soto del Grillo, ayuntamiento de Rivas Vaciamadrid
- Parque Agrario de Fuenlabrada, ayuntamiento de Fuenlabrada
- Huertas Life Km0 del ayuntamiento de Zaragoza
- Izquierda Unida
- Ganemos Madrid
- Comunaria
- COCEDER
- Terra Franca
- Periféries
- Garúa s.coop.mad
- Germinando iniciativas sociambientales s.coop.mad
- Altekio, iniciativas hacia la sostenibilidad s.coop.mad
- Heliconia s.coop.mad
- Cyclos s.coop.mad
- RIPESS EU

+information: secretaria@reasnet.com

